

OPTIMISEZ L'ÉCLAIRAGE DE VOS LOCAUX

Bureau vert • Santé • Architecte • Hôtels



Dans les bureaux et les établissements recevant du public (santé, hôtels ...), l'éclairage est un **poste fortement consommateur d'énergie**. Il est aussi dommage de voir certains immeubles rester allumés toute la nuit ! Grâce à la mise en place de **systèmes d'allumage et d'extinction automatique des lumières**, il est possible d'optimiser l'éclairage tout en diminuant la consommation d'énergie. Les usagers y gagnent en confort et vous économisez à la fois financièrement et en émissions de gaz à effet de serre (GES).

JE PASSE À L'ACTION

+ DE 1%

DE LA CONSOMMATION
TOTALE D'ÉLECTRICITÉ
EN FRANCE VIENT DE
L'ÉCLAIRAGE DES BUREAUX

5KG

ÉMISSIONS DE CO₂ ÉVITÉES/M²
DANS LES BUREAUX EN RÉNOVANT
L'ÉCLAIRAGE AVEC DES LUMINAIRES
FLUORESCENTS ÉLECTRONIQUES ET
UNE GESTION AUTOMATIQUE SELON
LA PRÉSENCE ET LA LUMIÈRE DU JOUR



Au bureau, automatisez l'éclairage en installant des minuteurs et des détecteurs de présence

Vous faites des travaux de rénovation, repensez votre éclairage !

- **Faites diagnostiquer vos installations par un professionnel**, en tenant compte des besoins des occupants et de la fonction de chaque zone. Par exemple, l'éclairage d'un couloir est de 100 lux, celui d'une salle de réunion de 500 lux.
- **Demandez à votre architecte d'intégrer systématiquement dans ses projets des capteurs de mouvement** dans les parties communes et les parkings.
- Élaborez un projet de rénovation de l'éclairage en intégrant des **systèmes d'automatisation d'arrêt de l'éclairage**. Ce projet tiendra compte des normes et des réglementations en vigueur au sein de la Principauté de Monaco.
- **Installez ou faites installer de nouvelles solutions d'éclairage**. Au choix : des **détecteurs de présence**, un **minuteur** ou une **horloge programmée** en fonction des horaires d'ouverture ou encore un système qui se met en route en fonction de la lumière du jour.
- N'oubliez pas de procéder au **tri et au recyclage du matériel désinstallé !**

JE PASSE À L'ACTION



A l'hôtel, installez un système de serrure à carte

- Lors des rénovations ou de travaux, envisagez d'installer un système de serrure à carte permettant de **couper automatiquement l'électricité des chambres lorsque le client sort.**
- Outre les **économies** générées grâce à l'extinction automatique de l'éclairage et des appareils électriques (exemple : la télévision), c'est également un **gain de temps** pour les femmes de chambre qui n'ont plus besoin de vérifier qu'ils ont bien été éteints.



JE M'INFORME

Le contexte à Monaco



A MONACO

[L'arrêté ministériel n. 2018-613 du 26/06/2018](#) relatif aux caractéristiques thermiques des nouveaux bâtiments, des réhabilitations de bâtiments existants et des extensions mentionne dans plusieurs articles la réglementation applicable à l'éclairage (Article 32, 43 et 44, chapitre 7 – Éclairage des locaux).



JE M'INFORME

Le saviez-vous ?

Selon l'ADEME, l'agence française de la transition écologique, **des économies importantes sont à attendre pour une rénovation performante de l'éclairage.**

Dans les bureaux, un mètre carré rénové avec des luminaires fluorescents électroniques et une gestion automatique selon la présence et la lumière du jour **économise en moyenne chaque année 50 kWh, soit 7,5 € par m²/an**, économie de maintenance comprise.

Ainsi, **l'amortissement d'une rénovation performante de l'éclairage est inférieur à trois ans.**

Pour en savoir plus, consultez le [site de l'ADEME](#).

Pour en savoir plus

Consultez le dossier consacré à **l'éclairage tertiaire sur le site de l'ADEME**

Téléchargez le guide « [Rénover l'éclairage des bâtiments tertiaires](#) »

Détecteurs ou minuteurs, comment choisir ?



Le détecteur de présence

Les détecteurs de présence ou appelés aussi capteurs de mouvement commandent l'allumage, l'abaissement de niveau ou l'extinction automatique des locaux dès qu'il n'y a plus personne. Certains systèmes permettent de réaliser un abaissement progressif du niveau d'éclairage, par palier, jusqu'à un faible niveau d'éclairage (veilleuse).

Le détecteur de lumière du jour

Un capteur de lumière contrôle le niveau d'éclairage d'une zone bénéficiant d'un apport de lumière du jour et adapte l'intensité de l'éclairage artificiel en fonction de ces apports de lumière gratuite. Cela permet d'obtenir un niveau d'éclairage constant sur ces zones de travail, apportant un confort accru, et de réaliser d'importantes économies, les consommations étant modulées en conséquence.

Le minuteur

L'interrupteur de minuterie permet d'allumer une source d'éclairage pour une durée limitée. Pour éviter des allumages et des extinctions à répétition, il est conseillé de régler la temporisation suivant le lieu et les activités des utilisateurs. Ce système évite de laisser la lumière allumée pendant de longues périodes dans des pièces peu fréquentées ou fréquentées pour quelques minutes.

L'horloge

L'interrupteur horaire contribue à faciliter la vie des salariés en s'adaptant à leurs horaires. Cette horloge assure l'activation et la désactivation de l'éclairage aux moments choisis et pendant un laps de temps programmé. Elle contribue à favoriser les économies d'énergie et renforce la sécurité des occupants.